

5 octobre 2015: Journée mondiale de l'habitat

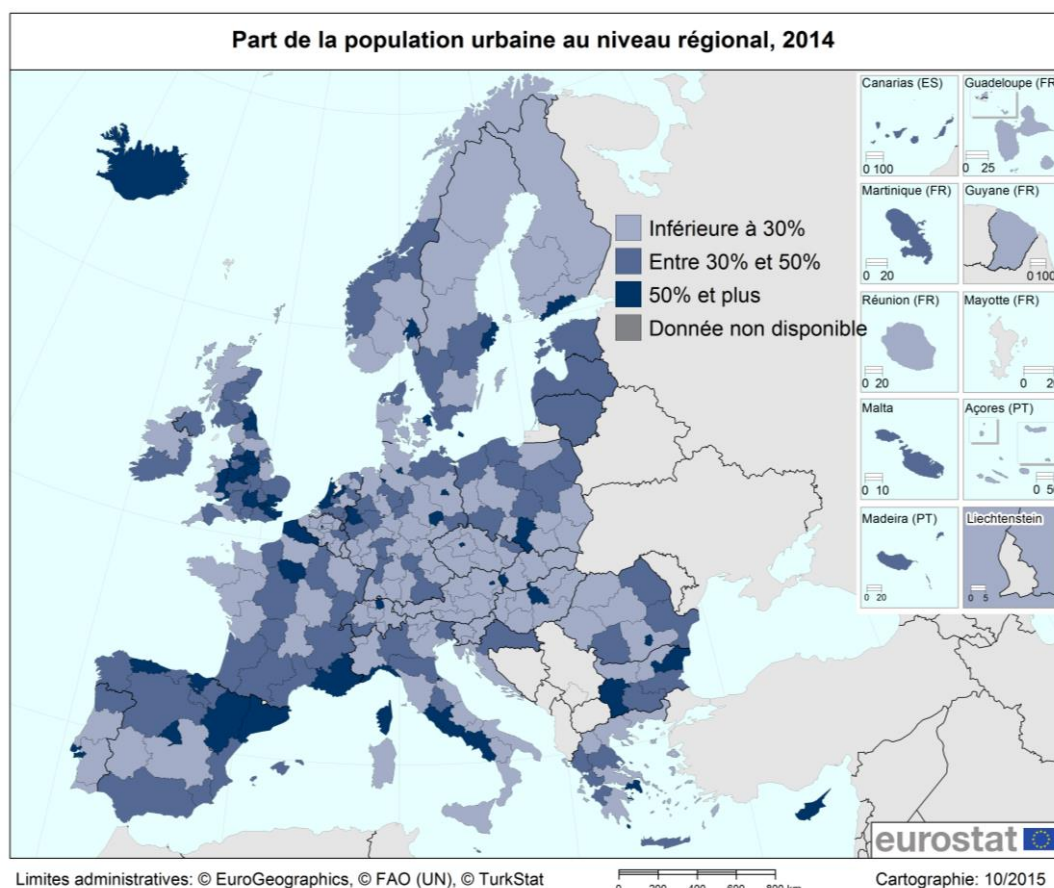
## Un peu plus de 40% de la population de l'UE vit en ville

C'est dans les États membres nordiques que la population urbaine est la plus satisfaite des espaces publics

En 2014, sur 100 personnes résidant dans l'Union européenne (UE), 40 vivaient dans des zones à forte densité de population (villes), 28 dans des zones à faible densité de population (zones rurales) et 32 dans des zones intermédiaires (villes moins peuplées et banlieues). Les différences sont importantes entre les États membres de l'UE, certains d'entre eux ayant une population principalement urbaine et d'autres une population surtout rurale.

Avec une appréciation globale moyenne de 6,9 sur une échelle allant de 0 à 10, la population urbaine de l'UE âgée d'au moins 16 ans était, dans l'ensemble, satisfaite de l'offre urbaine d'espaces verts et d'espaces de loisirs, bien que cette appréciation soit inférieure à celle donnée par la population vivant dans des zones à faible densité de population (7,4/10).

Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée mondiale de l'habitat, qui a pour thème «Espaces publics pour tous», Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, publie des informations sur la population citadine de l'UE.



## Le Royaume-Uni a la population la plus urbaine, le Luxembourg la population la plus rurale

Dans l'UE en 2014, la part de la population vivant en ville s'établissait à 40,2%, contre 27,8% pour celle vivant en zones rurales et 32,0% pour celle vivant dans des villes moins peuplées et des banlieues. Parmi les États membres, plus de la moitié de la population vivait en ville au **Royaume-Uni** (58,6%) ainsi qu'à **Chypre** (54,7%). Une grande partie de la population était également concentrée dans des zones urbaines en **Espagne** (48,5%), à **Malte** (48,0%), en **Bulgarie** (45,7%) et aux **Pays-Bas** (45,2%) notamment.

À l'inverse, la proportion la plus importante de la population vivait en zones rurales au **Luxembourg** (51,0%), suivi de la **Slovénie** (49,8%), de la **Lituanie** (47,6%), de la **Slovaquie** (45,6%), du **Danemark** (44,4%), de l'**Irlande** (43,5%) et de la **Roumanie** (43,1%). Une part prédominante de la population vivait dans des zones intermédiaires en **Belgique** (57,1%), tandis que la population se répartissait de manière quasi uniforme entre zones urbaines, intermédiaires et rurales en **République tchèque**, en **Hongrie** et en **Finlande**.

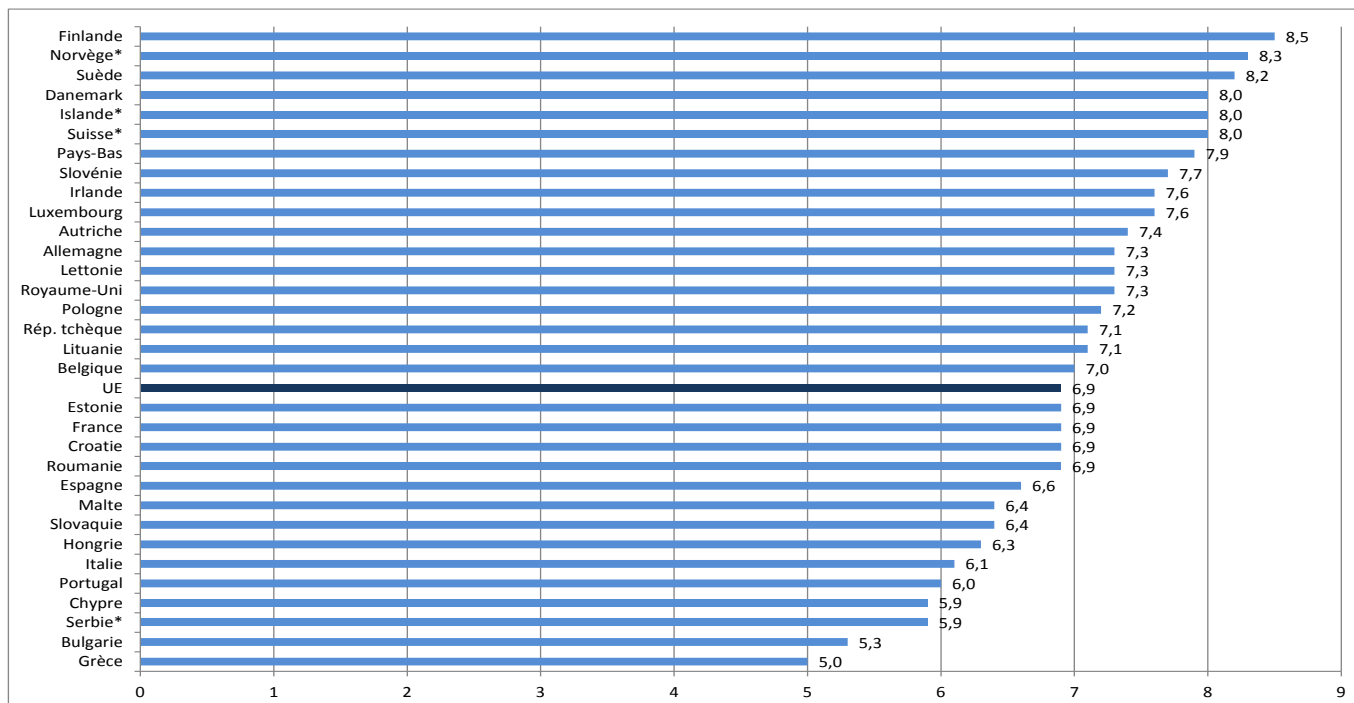
### Répartition de la population par degré d'urbanisation dans les États membres de l'UE, 2014

	Zones à forte densité de population	Zones intermédiaires	Zones à faible densité de population
<b>UE</b>	<b>40,2%</b>	<b>32,0%</b>	<b>27,8%</b>
<b>Belgique</b>	26,7%	57,1%	16,1%
<b>Bulgarie</b>	45,7%	22,0%	32,3%
<b>République tchèque</b>	30,0%	32,4%	37,5%
<b>Danemark</b>	34,9%	20,6%	44,4%
<b>Allemagne</b>	35,8%	41,7%	22,6%
<b>Estonie</b>	43,8%	14,7%	41,5%
<b>Irlande</b>	33,7%	22,7%	43,5%
<b>Grèce</b>	41,8%	28,3%	29,9%
<b>Espagne</b>	48,5%	25,6%	25,9%
<b>France</b>	41,7%	24,5%	33,8%
<b>Croatie</b>	28,2%	30,8%	41,0%
<b>Italie</b>	32,9%	43,0%	24,1%
<b>Chypre</b>	54,7%	19,3%	26,0%
<b>Lettonie</b>	43,0%	20,7%	36,3%
<b>Lituanie</b>	42,9%	9,6%	47,6%
<b>Luxembourg</b>	18,3%	30,7%	51,0%
<b>Hongrie</b>	29,8%	34,8%	35,4%
<b>Malte</b>	48,0%	44,5%	7,6%
<b>Pays-Bas</b>	45,2%	40,2%	14,6%
<b>Autriche</b>	29,6%	29,4%	41,0%
<b>Pologne</b>	35,2%	23,7%	41,1%
<b>Portugal</b>	43,6%	30,3%	26,1%
<b>Roumanie</b>	34,7%	22,2%	43,1%
<b>Slovénie</b>	19,1%	31,1%	49,8%
<b>Slovaquie</b>	19,0%	35,4%	45,6%
<b>Finlande</b>	36,4%	31,7%	31,9%
<b>Suède</b>	41,2%	30,3%	28,6%
<b>Royaume-Uni</b>	58,6%	28,0%	13,4%
<b>Islande</b>	66,8%	18,2%	15,1%
<b>Norvège</b>	25,7%	32,3%	42,0%
<b>Suisse</b>	26,9%	49,6%	23,5%

## Parmi les citoyens, ceux des États membres nordiques sont les plus satisfaits de leurs espaces publics

Sur une échelle de 0 («pas du tout satisfait») à 10 («entièrement satisfait»), les habitants de l'UE âgée de 16 ans ou plus et vivant en ville ont estimé à 6,9 en moyenne leur satisfaction au sujet de l'offre d'espaces verts et de loisirs. Parmi les États membres de l'UE, la satisfaction des citoyens à l'égard des espaces verts et des espaces de loisirs était la plus élevée dans les trois États membres nordiques: en **Finlande** (8,5/10), en **Suède** (8,2/10) et au **Danemark** (8,0/10). À l'autre bout de l'échelle, les populations urbaines les moins satisfaites sur ce point étaient celles de **Grèce** (5,0/10), de **Bulgarie** (5,3/10) et **Chypre** (5,9/10).

### Satisfaction des citoyens à l'égard des espaces verts et des espaces de loisirs, 2013 (sur une échelle allant de 0 «pas du tout satisfait» à 10 «entièrement satisfait»)



\* Pays non-membres de l'UE.

### Méthodes et définitions

Les données sur la population par **degré d'urbanisation** publiées dans ce communiqué de presse sont compilées sur la base de l'enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT-UE). De plus amples informations sur l'EFT-UE sont disponibles [ici](#).

Déterminer le degré d'urbanisation consiste à classer les unités administratives locales en tant que villes (zones à forte densité de population), villes moins peuplées et banlieues (zones intermédiaires) et zones rurales (zones à faible densité de population) en tenant compte d'une combinaison de facteurs tels que la population et la densité de population. De plus amples informations sur la typologie sont disponibles [ici](#).

Les données relatives à la **satisfaction à l'égard des espaces verts et de loisirs** proviennent du module ad-hoc sur le bien-être subjectif mis en place dans le cadre des statistiques 2013 de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). Ce module contient des questions subjectives (par ex. "Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la vie que vous menez?") qui complètent les indicateurs plus objectifs issus des collections de données et enquêtes sociales existantes.

La satisfaction au sujet des espaces verts et des espaces de loisirs est mesurée sur une échelle de 11 points allant de 0 («pas du tout satisfait») à 10 («entièrement satisfait»). Elle se réfère à l'avis du répondant sur le degré de satisfaction qu'il éprouve au sujet des espaces de loisirs ou des espaces verts (endroits où il peut faire une balade à pied ou à vélo, se livrer à des activités récréatives, etc.) disponibles dans le lieu où il vit. Elle couvre la population âgée de 16 ans et plus.

### Plus d'informations

Site web de l'ONU dédié à la [Journée mondiale de l'habitat](#) «pour un meilleur avenir urbain».

Publication d'Eurostat «**Quality of life – Facts and views**» (en anglais). [Version PDF](#) disponible sur le site web Eurostat. Également disponible dans [Statistics Explained](#).

Une [infographie interactive](#) sur le bien-être de la population de l'UE est disponible sur le site web d'Eurostat.

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

**Vincent BOURGEOIS**

Tél: +352-4301-33 444

[eurostat-pressoffice@ec.europa.eu](mailto:eurostat-pressoffice@ec.europa.eu)

[ec.europa.eu/eurostat](http://ec.europa.eu/eurostat)

[@EU Eurostat](https://twitter.com/EU_Eurostat)

[Demandes média](#): Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / [eurostat-mediasupport@ec.europa.eu](mailto:eurostat-mediasupport@ec.europa.eu)